

AVIS AUX MEMBRES

No. 2018 – 038

Le 26 avril 2018

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Canadian Real Estate Investment Trust (REF.UN) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Canadian Real Estate Investment Trust («CREIT») a annoncé le 25 avril 2018 que la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la «Commercial Court») a approuvé l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix aux termes d'un plan d'arrangement (l'«Arrangement»), offrant aux détenteurs la possibilité de recevoir 53,75 \$ en espèces ou 4,2835 unités de Propriétés de Choix pour chaque unité CREIT détenue, sous réserve de la répartition proportionnelle.

La date limite pour que les porteurs de parts inscrits puissent faire un choix quant à la forme de contrepartie qu'ils souhaitent recevoir, sous réserve de la prorogation, est 17 h. (Heure de Toronto) le 1er mai 2018 (la «date limite des élections»)

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation
CDCC

